Province de Québec
MRC de La Vallée-du-Richelieu
Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité Consultatif d'urbanisme de Saint-Antoine-sur-Richelieu, tenue au lieu ordinaire des séances, le lundi 8 août 2016.

SONT PRÉSENTS Michel Rioux
Guy Villiard
Ghislaine Masse
Bernard Archambault, conseiller
Marc Béland, inspecteur municipal

EST ABSENT Denis Campeau, maire
Jonathan Chalifoux
Robert Mayrand

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h05 par Bernard Archambault agissant comme président. Suite à un nouvel appel de candidature Madame Masse se joint au Comité. Marc Béland rédige le procès-verbal.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CCU RÉSOLUTION 2016-08-016

Les membres ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

Il est proposé par Guy Villiard
appuyé par Ghislaine Masse
et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il suit :

1- Ouverture de la séance

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

3- Adoption du procès-verbal, séance du 9 mai 2016
Et du compte-rendu du 15 juin

4- Permis et certificats délivrés

5- Info-rubrique

6- Points de discussions

- Demande dérogation mineure 1190, rue Réjean
- Modification PAE, zone R-15 (Rue des Monarques)

7- Divers

8- Prochaine rencontre

9- Levée de la séance

Adoptée

3- Adoption du procès-verbal, séance du 9 mai 2016

Les membres ayant pris connaissance du document :

CCU RÉSOLUTION 2016-08-017

Il est proposé par Bernard Archambault
appuyé par Michel Rioux
et résolu unanimement

QUE le Comité recommande d'adopter le procès-verbal de la dernière séance tel que présenté. Le compte rendu de la rencontre du 15 juin est aussi jugé conforme.

Adoptée

4- PERMIS ET CERTIFICATS DÉLIVRÉS

La liste des permis émis depuis la dernière rencontre est présentée aux membres :

Remise : 1 permis
Rénovations 0 / 10 m : 4 permis
Rénovations 10 - 50 m : 5 permis
Ouvrage en rive : 1 permis
Réparations : 2 permis
Certificat occupation : 1 permis
Nouvelle construction : 2 permis
Clôture et muret : 1 permis
Abattage : 7 permis
Brûlage : 1 permis
Piscine creusée : 1 permis
Piscine hors terre : 2 permis
Démolition bâtiment accessoire : 2 permis
Installation septique : 3 permis

INFO-RUBRIQUE

Un rappel sur les mesures de la protection des rives sera fait dans La Gloriette.

6. POINTS DE DISCUSSIONS

- **Demande dérogation mineure, 1190, rue Réjean**

Les membres prennent connaissance du plan illustrant la localisation du bâtiment accessoire construit en 1987 et qui ne répond pas aux normes de distance indiquées au permis ni à celles du règlement à l'époque. Compte tenu du temps écoulé et qu'il n'y a pas de réelle nuisance au voisinage, il n'y a pas lieu de relocaliser ou démolir le bâtiment.

CCU RÉSOLUTION 2016-08-018

Il est proposé par Michel Rioux
appuyé par Guy Villiard
et résolu unanimement

QUE le Comité recommande au Conseil d'accorder la dérogation mineure demandée, soit reconnaître la marge de recul en cour avant secondaire de 1.68 mètre pour ce garage détaché.

Adoptée

- **Modification PAE, zone R-15, (rue des Monarques)**

Les membres prennent connaissance des deux propositions préliminaires de modification au PAE existant. Les deux propositions comprennent le remplacement des unités prévues par le même type que celles prévues en zone R-17. De plus, la densité est réduite de deux unités, soit 10 au lieu de 12 comme prévu initialement.

CCU RÉSOLUTION 2016-08-019

Il est proposé par Michel Rioux
appuyé par Guy Villiard
et résolu unanimement

QUE le Comité recommande au Conseil d'autoriser le demandeur à développer plus en détail sa proposition selon le scénario « B », qui permet d'éviter la présence d'unités en arrière-cour, et dégage un espace commun ayant un potentiel d'aménagement plus intéressant.

Adoptée

7- DIVERS

Sans objet.

8. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance est prévue pour le lundi 12 septembre 2016.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

CCU RÉSOLUTION 2016-08-020

L'ordre du jour étant épuisé ;

Il est proposé par Michel Rioux
Appuyé par Guy Villiard
et résolu unanimement

QU'à 19h45, la séance soit levée.

Adoptée

Bernard Archambault	**Marc Béland**
Président	Inspecteur municipal